



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 29 avril 2025 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 18 avril 2025.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, M. GATEAU, Mme FAULE, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, M. BOICHE, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR, M. MECHIN et M. SANDRAS.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DUQUE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH et Mme. EL MOUTTAKI-CAVALLI avaient respectivement donné procuration à M. TEXIER, Mme CIUDAD-KADI, Mme FAULE et M. BOURDOUNE.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et Mme SEDIRA.

Excusé : M. GIRAULT.

Secrétaire de séance : Mme DIMPRES Zaraa

N° 2025-066 : CELLULE AGRO-ENVIRONNEMENT : SUIVI RENFORCÉ D'ANALYSE DES EAUX BRUTES DE TROIS CAPTAGES POUR L'EXERCICE 2025 :

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que, dans le cadre des plans d'actions pour la protection des captages d'eau potable, un renforcement des analyses des eaux brutes est mené depuis septembre 2017 sur 3 captages : Surgy, Brinon-sur-Beuvron, le Foulon. Ces analyses viennent compléter celles réalisées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Monsieur le Maire précise qu'à l'occasion de l'exercice 2025, il est proposé de poursuivre ce dispositif déjà assuré dans le précédent CTEC de 2022 à 2024. Les objectifs sont les suivants :

- obtenir des références sur plusieurs années ;
- mieux comprendre les mécanismes de transfert sur les BAC (lien entre les pratiques agricoles et les conditions météorologiques) ;
- évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre sur les BAC et orienter les préconisations.

Monsieur le Maire indique que plus de 550 molécules seront analysées (nitrates, pesticides, turbidité) par prélèvement. La liste a été établie en fonction des produits phytosanitaires couramment utilisés par l'agriculture locale, mais aussi selon les molécules détectées historiquement dans les captages du secteur.

15 analyses sont prévues, réparties entre les 3 captages concernés : 6 analyses pour Surgy et Brinon-sur-Beuvron et 3 analyses pour le Foulon qui viennent en complément du suivi assuré par l'AESN.

Monsieur le Maire présente le plan de financement prévisionnel 2025 :

Dépenses TTC		Recettes TTC		Reste à charge TTC
Analyse d'eau 3 captages	4 732 €	Subvention AESN 80 %	3 786 €	946* €

* A répartir entre les communes membres de la cellule d'animation

Monsieur le Maire indique que le Conseil Municipal doit approuver le projet de suivi renforcé et solliciter les subventions les plus élevées possible auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la réalisation des analyses complémentaires.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le suivi renforcé d'analyses des eaux brutes dans le cadre de la cellule agro-environnement et le plan de financement proposé
- **SOLLICITE** auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie la subvention la plus élevée possible pour la réalisation de cette opération,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Suivent les signatures.

